



CARPE DIEM

« Happy New-York »

Pont du 8 Mai 2023

Séjour 6 jours / 4 nuits : du 5 au 10 Mai 2023

Hôtel 3***sup à Manhattan/Times Square

Transferts aéroport / hôtel et Metro Card inclus

Tarif Adulte en chambre double : **1 299 €**

VOTRE PROGRAMME

New York est l'une des villes les plus palpitantes au monde. Elle ne peut laisser indifférent, car elle étonne par son gigantisme et envoûte par sa diversité. New York est sans doute la ville la plus stimulante et la plus élégante des Etats-Unis : son dynamisme économique, sa vie culturelle intense, la taille et la densité de sa population font d'elle un monde à part entière. Partez à la découverte d'une ville étonnante et insaisissable où cohabitent toutes les cultures, les ethnies, les cuisines... et où chaque quartier a son identité. Ville de tous les superlatifs, New York ne manque pas à sa réputation ! Captivante, électrique, démesurée... celle que l'on surnomme « the Big Apple » se croque en toutes saisons et s'avère, comme promis, pleine de saveurs insoupçonnées. C'est bien plus qu'une ville, c'est une expérience unique, une machine à rêves, un mythe, une addiction !



1^{er} jour GENEVE / Envol vers NEW YORK

Rendez-vous des participants à l'aéroport de **GENEVE**. Accueil et assistance aux formalités d'enregistrement, puis envol pour **NEW YORK** sur vols réguliers KLM/Delta Airlines.

☉ Prestations à bord.

A votre arrivée, récupération des bagages et formalités de douanes. **Accueil par notre transfériste francophone** puis route vers le **centre-ville de NEW YORK**, pour l'installation à l'hôtel 3*** (NL) **situé à Manhattan**. Durant le trajet, il vous remettra votre **Metro Card** (qui vous offrira la **gratuité des transports en commun : métro & bus**) et vous donnera des **informations sur la ville et sur les pratiques du pays**.

☉ Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Du 2^{ème} au 4^{ème} jour DECOUVERTE DE NEW YORK grâce à votre **METRO CARD** avec nos conseils...

☉ Petits déjeuners.

Journées libres à la découverte de NEW YORK à votre rythme et selon vos envies... en profitant de votre **Metro Card** (qui vous offrira la **gratuité des transports en commun : métro & bus**)

☉ Repas libres. Nuits à l'hôtel.

CARPE DIEM vous conseille un programme de visites chaque jour (non incluses) :

Une journée à NEW YORK : Statue de la Liberté, Wall Street, South Street Seaport & Brooklyn Bridge



- ✓ Débutez votre journée avec la visite de la **statue de la Liberté & Ellis Island**... C'est l'une des visites inoubliables à faire dans la baie de Manhattan. La statue de la Liberté a été réalisée par 2 français : Gustave Eiffel et Frédéric Auguste Bartholdi. Elle fut officiellement offerte aux Etats-Unis à Paris le 4 juillet 1884 en guise de présent pour fêter l'amitié franco-américaine et le centenaire de l'indépendance des Etats-Unis. Elle sera ensuite démontée et envoyée à New York par bateau où elle sera placée sur l'île de Liberty Island et inaugurée en 1886.
- ✓ Promenez-vous à pied sur « **Liberty Island** »
- ✓ Découvrez le **musée de l'Immigration** situé sur Ellis Island, le très fameux centre d'immigration par lequel les immigrants ont transité à leur arrivée aux Etats-Unis au siècle dernier. Ce musée offre des témoignages passionnants et émouvants.
- ✓ L'après-midi, vous pourrez continuer en direction de **Wall Street**, nom de la rue où siège la Bourse de New York : cette rue est étonnamment petite et étroite par rapport à la puissance financière et l'influence de la première place boursière du monde.
- ✓ Arrêtez-vous à **South Street Seaport**, quartier historique de Manhattan : vous jouerez alors d'une magnifique vue sur le **pont de Brooklyn** tandis que vous verrez des endroits tels que le « Bridge Café », l'établissement de boissons le plus ancien de New York, et le « Paris Café », où Thomas Edison a planifié le premier réseau électrique de Manhattan. Cette zone était considérée comme la porte vers le monde !
- ✓ Traversez le **monumental pont suspendu de Brooklyn** (l'un des premiers en son genre) qui vous permettra de profiter d'une magnifique vue sur le Skyline de Manhattan. (*Attention à bien respecter le couloir réservé aux vélos, sinon des accidents peuvent arriver !!!*) Ce quartier se partage entre une population ethnique ancrée à des quartiers (grecs, russes, juifs, etc...), et une population jeune qui a « pris le pinceau » pour améliorer les vieux immeubles du quartier. A partir de ce « borough », vous jouerez d'une vue panoramique sur les gratte-ciels de Manhattan.
- ✓ Terminez votre journée dans le **Sud de Manhattan** direction le « **One World Trade Center** » qui s'impose comme le plus haut building de New York : cette construction remplace les tours jumelles du World Trade Center. La hauteur de la « One World Trade Center » ne doit rien au hasard : ses 1776 pieds de haut, ou 541 m, font référence à la date de l'indépendance américaine. Autre chiffre clé, moins connu : la tour (sans son antenne) atteint 417 m de haut, soit exactement la même hauteur que l'ancienne tour Nord du « World Trade Center », détruite le 11/09/2001.
- ✓ En soirée, **rendez-vous à Times Square** afin de profiter du spectacle continu des illuminations de cette place !

Une journée à NEW YORK : Empire State Building, MOMA & Central Park



✓ Débutez votre journée avec la **montée à l'Empire State Building** afin de profiter de la lumière du matin : Découvrez l'observatoire de l'Empire State Building, offrant une vue panoramique de 360° qui englobe Manhattan, les quatre autres quartiers de la ville de New York et quatre Etats. Les ascenseurs montent au 86^{ème} étage (à 320 mètres du sol) où se trouve l'observatoire : une fois en haut, contemplez New York depuis le pavillon vitré, ou depuis les promenades extérieures.



✓ Continuez avec la **visite du MOMA** : Créé en 1929, le Museum of Modern Art de New York demeure encore aujourd'hui un des plus importants musées d'art moderne et contemporain au monde, avec ceux de Paris et Londres. Il fait d'ailleurs partie des 3 institutions les plus visitées aux Etats-Unis. La richesse des collections et la qualité exceptionnelle de présentation des œuvres font du Museum of Modern Art un lieu unique ! Les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres du monde font partie de la collection permanente de cet immense et prestigieux musée.



✓ L'après-midi, pour se détendre un peu les jambes, **venez-vous balader à pied ou en vélo dans Central Park**, l'un des plus grands parcs urbains au monde avec ses 4 kilomètres de long et 800 mètres de large. A découvrir : plans d'eau, ponts, statues, terrains de sports pour le baseball, le basketball, le football, pistes cyclables et piétonnes, etc... c'est un endroit très prisé des New-Yorkais le week-end.



✓ Vous pourrez également profiter de votre présence dans le quartier pour découvrir le **Metropolitan Museum of Art** (the « Met »), l'un des plus grands musées d'art au monde, ou le **musée d'histoire naturelle**.

✓ N'oubliez pas de venir faire du **shopping sur la fameuse 5^{ème} Avenue de New-York**, considérée comme l'une des avenues les plus légendaires de la ville. Bordée par de nombreux parcs, bâtiments historiques, magasins de luxe, elle est l'une des rues commerçantes les plus réputées au monde.



✓ **En début de soirée, avant le coucher du soleil nous vous conseillons de monter dans un « roof-top »** pour boire un verre en vous délectant d'une vue panoramique sur Manhattan.

Une journée à NEW YORK : Harlem avec messe Gospel (le dimanche), Chelsea Market & Highline



- ✓ Partez vers le **célèbre quartier d'Harlem**, qui a joué un rôle majeur dans l'histoire de New York : au début du 20^{ème} siècle, le mouvement de la Renaissance de Harlem fit de New York le principal foyer de la culture afro-américaine. Après plusieurs décennies de crise et de délabrement, Harlem se transforme aujourd'hui en un quartier dynamique et attrayant.
- ✓ A découvrir : l'Université de Columbia, la **Saint-Paul Chapel**, la **cathédrale Saint-John The Divine**, le **Théâtre d'Apollo**, le quartier historique **d'Hamilton Heights**... puis **venez vivre une messe Gospel dans une église de Harlem** (le dimanche uniquement), un moment fort lors d'un séjour à New York !
- ✓ Puis en partant en direction du quartier de Greenwich Village, vous passerez devant le célèbre « **Flatiron Building** » qui représente l'un des gratte-ciels les plus originaux de New York avec sa forme de fer à repasser. De style renaissance française et italienne, il a été construit par l'architecte Daniel Burnham sur un îlot triangulaire délimité par la 23^{ème} rue, la 5^{ème} Avenue et Broadway.
- ✓ Arrivé sur **Union Square**, haut lieu historique de la ville : en effet, c'était un point de rassemblement symbolique pour les ardents activistes. À ce carrefour historique, les foules ont milité pour les droits des femmes, défendu les libertés des populations et protesté contre la guerre du Vietnam.
- ✓ Continuez vers le « **Chelsea Market** » situé dans une ancienne usine de biscuits : il est devenu l'un des marchés couverts les plus grands et les plus fréquentés au monde. Vous arpenterez les allées bordées de magasins d'alimentation (spécialités italiennes, asiatiques, mexicaines, pâtisseries...) dans une atmosphère unique !
- ✓ Partez pour une **balade à pied sur la « Highline »** : il s'agit d'une ancienne voie de chemin de fer désaffectée, élevée au-dessus des avenues, se faufilant entre les buildings du bord de l'Hudson. Elle offre vraiment un point de vue unique sur tout l'ouest de Manhattan, et permet de découvrir New York sous un nouvel angle. De plus, elle peut se targuer d'être « le plus long toit vert du monde » car elle contribue jusqu'à 80 % à la rétention des eaux de pluie, remédie à l'effet d'îlot de chaleur, fournit ombre et oxygène ainsi qu'un habitat pour les oiseaux !
- ✓ **Un séjour à NYC ne peut s'achever sans faire un observatoire « by night », nous vous conseillons donc de vous rendre au « The Top of the Rock »** (réservation anticipée conseillée). L'émotion commence au rez-de-chaussée, avec l'éblouissant chandelier de crystal « Swarovski » et l'exposition d'art du centre Rockefeller. Puis vous monterez vers la terrasse panoramique, d'où vous jouirez de vues spectaculaires (70^{ème} étage).

Et aussi à NEW YORK ...



N'oubliez pas de découvrir les quartiers de :

- ✓ **Soho**, l'un des quartiers les plus branchés de la ville. Devenu célèbre dans les années 60-70 lorsque des artistes s'installèrent dans d'anciens bâtiments industriels, Soho est aujourd'hui classé « Quartier historique ». A découvrir : les immeubles à ossature en fonte caractéristiques du quartier, mais aussi galeries d'art, boutiques, bars et restaurants...
- ✓ **Greenwich Village**, quartier plutôt résidentiel, où la modernité et l'histoire cohabitent en toute harmonie. Son caractère unique lui vient de ses maisons en grès rouge, de ses rues étroites aux virages surprenants dans cette ville si structurée, mais aussi à sa culture bohème. C'est l'un des quartiers les plus agréables de la ville.
- ✓ Toujours au sud de Manhattan, découvrez **Chinatown**, enclave new-yorkaise de plus de 2000 m² abritant plus de 200 000 habitants. C'est un quartier très animé et complètement dépaysant : vous y trouverez de nombreuses boutiques et restaurants de spécialités asiatiques. A Columbus Park, des chinois pratiquent le tai-chi ou jouent aux échecs chinois !
- ✓ Juste à côté se trouve **Little Italy**, d'où se dégage une ambiance italienne unique. Le centre historique du quartier se trouve sur Mulberry Street : de nombreux cafés et restaurants italiens typiques lui confèrent un charme original.

5^{ème} jour NEW YORK / Vol de retour

☉ Petit déjeuner.

Dernière journée libre à la découverte de cette ville tentaculaire...

Selon les horaires de vols, transfert vers l'aéroport de **NEW YORK**. Assistance aux formalités d'enregistrement puis décollage pour GENEVE sur vols réguliers KLM (via Amsterdam).

☉ Prestations et nuit en vol.

6^{ème} jour Arrivée à GENEVE

☉ Petit déjeuner en vol.

A votre arrivée à **GENEVE**, récupération des bagages. Fin de nos prestations.

■ ■ ■ Vos horaires de vols avec KLM / Delta Airlines

Vendredi 5 Mai 2023 : Genève / Amsterdam – 09h05 / 10h45 (KL1926)

Amsterdam / New York – 12h00 / 14h25 (DL049)

Mardi 9 Mai 2023 : New York / Amsterdam – 21h10 / 10h30 (KL644)

Mercredi 10 Mai 2023 : Amsterdam / Genève – 12h10 / 13h35 (KL1929)

Horaires indicatifs - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et, en cas de transport, l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

■ ■ ■ Exemple d'hôtel utilisé

Hôtel **FOUR POINTS TIMES SQUARE 3***sup.**

MANHATTAN



L'hôtel est situé à moins de 1 km du quartier des théâtres et à 650 mètres de Times Square. Vous serez à proximité immédiate de la station de métro « 42 Street - Port Authority Bus Terminal » (à seulement 100 m de l'hôtel). Les chambres sont confortables et disposent d'une TV par câble à écran plat de 122 cm, station d'accueil pour iPod, connexion Wi-Fi, climatisation/chauffage, coffre-fort (en sup.), nécessaire à thé/café, salle de bains privative. Durant votre séjour, vous pourrez disposer d'un restaurant, centre de remise en forme accessible 24h/24, distributeur automatique, réception ouverte 24h/24, et du bistrot « Gotham » qui jouit d'un **toit-terrasse** offrant une vue magnifique sur Manhattan.

Information : aux Etats-Unis les chambres triples et quadruples sont toujours composées de 2 lits doubles.

Prix par personne - 6 jours / 4 nuits

Tarif Adulte au départ de GENEVE (en chambre double) Du 5 au 10 Mai 2023	1 299 €
Réduction 3^{ème} personne (en chambre triple)	- 235 €
Réduction 3^{ème} & 4^{ème} personne (en chambre quadruple)	- 235 €
Réduction Enfant -12 ans (partageant la chambre de 2 adultes)	- 435 €
Supplément chambre individuelle	+ 540 €

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Sous réserve de confirmation des taxes locales non connues à ce jour pour 2023. Toute hausse sera intégralement répercutée au voyageur. Prix garantis jusqu'à 1 USD \$ = 0,96 €

■ ■ ■ Ce prix comprend

- Les vols réguliers KLM/Delta Airlines : Genève / New York A/R (avec escale à Amsterdam)
- Les transferts en car aéroport / hôtel / aéroport
- 4 nuits en **hôtel 3***sup.(NL) situé à Manhattan-Times Square**, en chambre double
- Les **petits déjeuners américains**
- Les services d'un guide local francophone lors des transferts
- La « **Metro Card »7 jours : accès illimité aux métros et bus locaux**
- **Port des bagages à l'hôtel** ainsi que les taxes et services hôteliers
- Les taxes d'aéroport : 385 € (sous réserve de hausse)
- Assurance Assistance / Rapatriement offerte avec remboursement des frais médicaux et avance des frais d'hospitalisation jusqu'à 150 000 € / personne
- Garantie APST (Garantie totale des fonds déposés)
- Pochette de voyage électronique
- Assistance à l'embarquement et assistance de nos représentants locaux

■ ■ ■ Ce prix ne comprend pas

- Vos dépenses personnelles, repas, boissons, les pourboires au guide et au chauffeur (7 \$ par personne par transfert), visites, excursions etc...
- Assurance Annulation / Bagages / Interruption de séjour / Protection sanitaire : + 55 € (souscription uniquement à l'inscription)
- Le formulaire ESTA à remplir individuellement avant le départ (valable 2 ans) : + 21 \$ à ce jour

Ce devis a été établi le 03/01/2023 selon les conditions économiques en vigueur à ce jour. Il reste sous réserve d'augmentation de la part de nos prestataires de services, de la fluctuation du taux de change et de l'augmentation du coût du pétrole, et sous réserve de disponibilité des prestations. Ce devis n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réservation.

■ ■ ■ Formalités administratives, sanitaires, informations Coronavirus

Formalités d'entrée aux Etats-Unis pour les voyageurs de nationalité française :

- **Passeport électronique ou biométrique obligatoire. Le passeport doit être valide au moins 6 mois après la date de retour en France.**

- **Autorisation de voyage « Esta » obligatoire** pour les voyageurs français qui bénéficient du programme d'exemption de visa. Elle doit être obtenue avant le départ par chaque passager qui doit individuellement effectuer les démarches sur le site internet <https://esta.cbp.dhs.gov>: (démarche payante, 21 dollars USD à ce jour).

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des USA.

Formalités de santé - Vaccin(s) conseillé(s) /obligatoire(s) :

Nous vous invitons à prendre connaissance du site du Ministère des Affaires Etrangères – rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Information Infection pulmonaire - Coronavirus Covid-19 :

Certains prestataires, pays de destination ou transporteurs peuvent exiger la présentation d'un certificat d'une vaccination reconnue contre le covid-19 et/ou autre formalité, comme un test PCR, antigénique ou sérologique réalisé dans un délai précis avant le départ. La réalisation de ces formalités et son coût demeure à la charge du voyageur. Il appartient au voyageur d'estimer s'il entend se conformer à cette obligation et CARPE DIEM décline toute responsabilité si le voyageur se voyait refuser l'accès à l'un des services composant le forfait en raison d'une non-conformité à l'exigence sanitaire requise.

Il convient de suivre l'évolution de la situation sanitaire et les consignes des autorités locales. Plus d'informations et recommandations sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> ainsi que sur la plateforme <https://reopen.europa.eu/fr> de la Commission européenne.

Une mise à jour des obligations vous sera communiquée sur votre convocation environ 30 jours avant le départ.

Les conditions évoluant de jour en jour, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites mentionnés ci-dessus.

■ ■ ■ Modalités de paiement

- Acompte de 30 % à verser à la réservation

- Acompte complémentaire obligatoire de 30 % au plus tard 95 jours avant le départ

- Solde à réception de facture, au plus tard 35 jours avant le départ

Le non-respect de l'échéancier de règlement ou tout retard de paiement supérieur à 5 jours entrainera obligatoirement l'annulation des prestations et fera l'objet d'une facture de frais d'annulation conformément aux dispositions mentionnées ci-après.

En cas de paiement par chèque ANCV, des frais d'agence de 0,25 € / chèque seront facturés pour le traitement. Pour rappel les ANCV ne sont acceptés que pour les voyages au sein de l'Union Européenne.

■ ■ ■ Assurances (contrats consultables sur www.carpediem-voyages.com)

- Assurance Assistance / Rapatriement : contrat Assurever N°2897

<https://www.carpediem-voyages.com/dl-file.php?file=assurance-assistance-rapatriement.pdf>

- Assurances optionnelles complémentaires (à souscrire impérativement à la réservation de voyage) : contrat Assurever N°2898, 2 options possibles :

Option Annulation / Bagage / Interruption de séjour

Option Annulation / Bagage / Interruption de séjour / Protection Sanitaire

<https://www.carpediem-voyages.com/wp-content/uploads/Assurances-complementaires-Annulation-Protection-sanitaire-2898-contrat-decembre-2022.pdf>

Le montant des assurances souscrites (annulation, complémentaire santé etc...) n'est jamais remboursable quelle que soit la date et le motif de l'annulation.

Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

■ ■ ■ Frais d'annulation

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.



Frais d'annulation du fait d'un voyageur :

Le voyageur a la possibilité d'annuler le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne, sur le prix total du voyage) :

- A compter de la date de signature de l'accord jusqu'à 91 jours avant le départ : 10 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 90 et 61 jours avant le départ : 20 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 60 et 36 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 35 et 15 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 14 jours et le jour du départ : 100 % du montant du voyage

A noter que des frais administratifs de gestion de l'annulation d'un montant de 80 euros par personne seront facturés, quel que soit la date et le motif de l'annulation. Le montant des assurances souscrites (annulation, protection sanitaire etc...) n'est jamais remboursable quelle que soit la date et le motif de l'annulation.

Si une annulation partielle (ou plusieurs) implique un changement de base tarifaire sur l'effectif de participants, le supplément par personne sera intégralement répercuté sur les voyageurs restants.

Changement de nom/prénom :

- Depuis la date de signature du contrat jusqu'à 61 jours avant le départ : 50 € de frais de modification.
- A partir de 30 jours avant le départ : impossibilité de changement de nom (billets d'avion émis). Une modification serait alors considérée comme une annulation entraînant les frais d'annulation ci-dessus mentionnés et la perte de la réservation. Une nouvelle réservation serait alors assujettie aux disponibilités offertes par la compagnie aérienne et au tarif en vigueur au moment de la demande de nouvelle réservation. Tout éventuel supplément serait à la charge du voyageur.

Annulation du fait de l'organisateur :

Le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage au plus tard 21 jours avant le départ si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de 30 participants. Dans ce cas, le voyageur serait remboursé intégralement des paiements effectués, sans indemnisation supplémentaire.

■ ■ ■ Révision du prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse.

Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ.

Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée.

Pour toute hausse supérieure à 8% et jusqu'à 20 jours du départ, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.

■ ■ ■ Personnes à mobilité réduite

De manière générale, ce voyage **n'est pas adapté** aux personnes à mobilité réduite. En cas de demande particulière, merci de vous adresser à nous.

■ ■ ■ Vos données

La personne à l'origine de cette demande accepte de transmettre les données des voyageurs en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : CARPE DIEM "des voyages à votre image" Parc Eurekalp Zone d'activités Tire-Poix 38660 ST VINCENT DE MERCUZE ou un courrier électronique à contact@carpediem-voyages.com

ETATS-UNIS / SEJOUR NEW YORK

« HAPPY NEW YORK » - DU 5 AU 10 MAI 2023



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : COWEN Insurance Company Limited – Entreprise d'assurance agréée à Malte sous le No. C 55905 ; ce contrat est régi par le Code des assurances français

COWEN | **INS**

Produit : ASSURANCE VOYAGE CARPE DIEM

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Le contrat Assurance Voyage Carpe Diem a pour objectif de couvrir l'assuré en garanties d'assurance dans le cadre de ses déplacements de loisirs réservés auprès de l'organisateur du voyage souscripteur du contrat et dont la durée n'excède pas 31 jours consécutifs. C'est une assurance facultative.

 **Qu'est-ce qui est assuré ?**

Formule « Complémentaire »

- ✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 8 000 € par personne et 40 000 € par événement
- ✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 2 000 € par personne
- ✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE VOYAGE**
Jusqu'au prorata temporis de vos frais de séjour non utilisées à hauteur maximale de 6 000 € par personne et de 30 000 € par événement
- ✓ **RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVÉE A L'ETRANGER**
Jusqu'à 500 000 € par personne et 30 000 € par événement
- ✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT**
Jusqu'à 4 000 € par personne et 150 000 € par événement

Option « Protection Sanitaire »

- ✓ **ANNULATION DE VOYAGE** pour maladie liée à une épidémie
Jusqu'à 4 000 € par personne et 30 000 € par événement
- ✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie
Retour impossible jusqu'à 1 000 € par personne et 50 000 € par groupe
Frais hôteliers suite à retour impossible et suite à mise ne quarantaine jusqu'à 150 € par nuit et par personne avec un maximum de 14 nuits
Frais médicaux à l'étranger suite à maladie en cas d'épidémie ou de pandémie jusqu'à 150 000 € par personne

 **Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?**

- ✗ L'impossibilité de partir liée à la fermeture des frontières, à l'organisation matérielle aux conditions d'hébergement ou de sécurité à destination,
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).

 **Y a-t-il des exclusions à la couverture ?**

Les principales exclusions du contrat

- ! La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
- ! Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés, non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- ! Un événement, une maladie ou un accident ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat du séjour et la date de souscription du contrat d'assurance,
- ! Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ! Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule.
- ! L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège, Monaco, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.

 **Où suis-je couvert(e) ?**

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays recensés par le Ministère des Affaires étrangères français comme étant en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, subissant des représailles, des restrictions à la libre circulation des personnes et des biens et ce quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, les pays subissant des actes de terrorisme, ayant subi des catastrophes naturelles ou une désintégration du noyau atomique ainsi que les pays subissant tout autre cas de force majeure.

 **Quelles sont mes obligations ?**

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.
- En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des prestations d'assistance prévues au contrat.

 **Quand et comment effectuer les paiements ?**

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

 **Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?**

Début de la couverture
La garantie « Annulation de voyage » prend effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalité, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
La garantie « Annulation de voyage » expire le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 31 jours consécutifs.

 **Comment puis-je résilier le contrat ?**

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise CLRT VOYAGES sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise CLRT VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=20180701>

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. CLRT VOYAGES a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST). Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité (APST Siège 15 avenue Carnot 75017 PARIS Tel : 01 44 09 25 35 / 01 44 09 88 00 Mail : info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de CLRT VOYAGES.

Tout ce qui précède constitue l'offre préalable conformément à l'article 211-4 du Code du Tourisme, et le client certifie en avoir pris connaissance.

Date :

Signature :

CARPE DIEM « DES VOYAGES A VOTRE IMAGE » - MARQUE COMMERCIALE DE CLRT VOYAGES

Parc Eurekalp - Zone d'activités Tire-Poix - 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Téléphone : 04.76.73.14.41 - Email : contact@carpediem-voyages.com - Site web : www.carpediem-voyages.com

SAS au capital de 135 000 € - RCS Grenoble : 794 721 282 - N° TVA : FR 82 794721282 - Code NAF 79.12Z - IM038130009

Assurance Resp. Civile Professionnelle : GENERALI : 7/9 Blvd Haussmann - 75456 Paris Cedex 9 (Contrat n° AN435801)

Agence licenciée garantie par l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme - Siège : 15 avenue Carnot - 75017 PARIS